

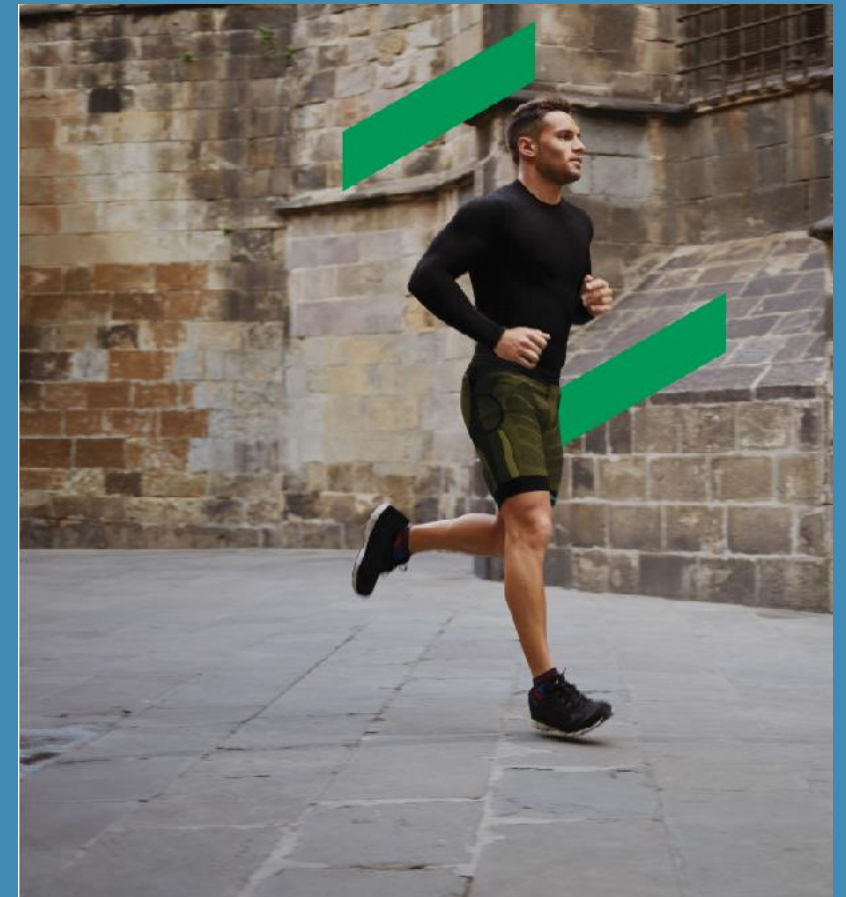
Politique d'investissement 2023

Fonds d'aide au développement du milieu, dons et commandites



Qui sommes nous

- ▶ Le groupe financier de Desjardins spécialisé dans la communauté de la défense nationale.
- ▶ Caisse créée par les militaires, pour les militaires
- ▶ Une équipe de conseillers dévouée qui maîtrise la réalité de la communauté
- ▶ Plus de 7 137 membres
- ▶ 4 places d'affaires réparties à travers le Québec





Desjardins
Caisse des militaires

Politique d'investissement

- ▶ La **caisse des militaires** a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des membres de la communauté de la défense nationale.
- ▶ La caisse s'engage dans son milieu en soutenant des **projets en complémentarité** avec les organismes et les institutions du milieu, sans se substituer à différents paliers gouvernementaux.
- ▶ La présente politique vise à informer les membres et partenaires de la caisse de la **nature de ses contributions** dans le milieu.
- ▶ Elle permet au conseil d'administration de la caisse de guider l'attribution et la gestion des leviers financiers dont elle dispose, dont le **Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)**, les **dons** et les **commandites**.
- ▶ La caisse s'engage à **réviser** cette politique en **2028** ou au besoin.

Raison d'être

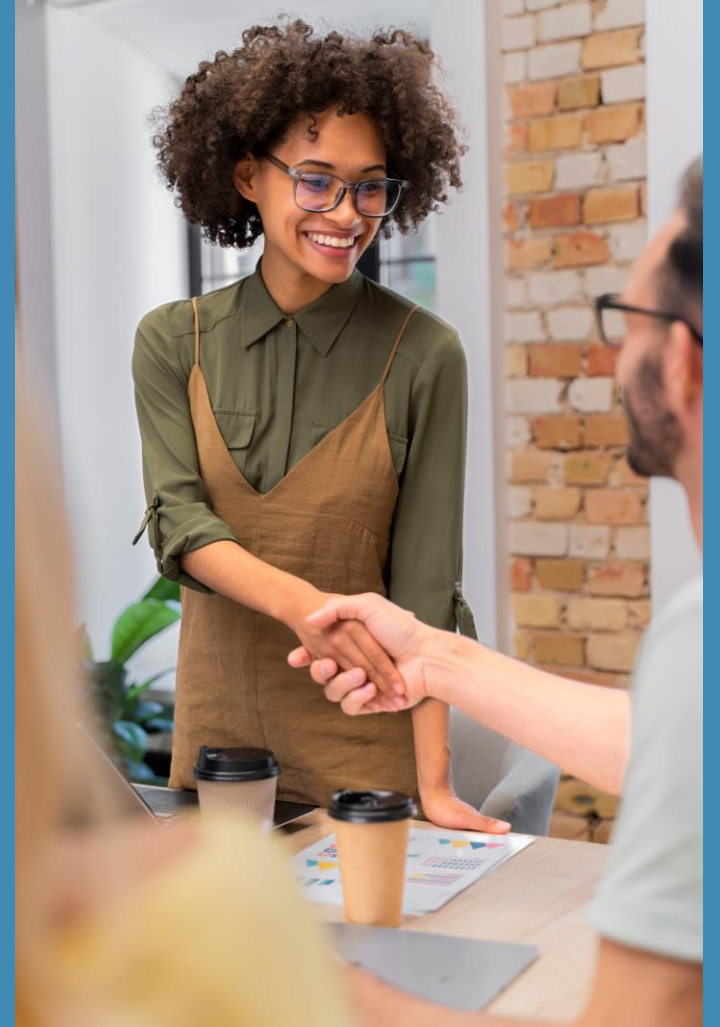
La **politique** s'inscrit dans la réalité d'affaires du Mouvement, en tenant compte des **besoins spécifiques** des membres et de la communauté de la défense nationale, de la planification stratégique de la caisse et des orientations du Mouvement Desjardins.

Par son implication dans le développement de son milieu, la caisse souhaite véhiculer les **valeurs** du Mouvement Desjardins:

- ▶ L'argent au service **du développement humain**;
- ▶ **L'engagement** personnel;
- ▶ L'action **démocratique**;
- ▶ **L'intégrité** et la **rigueur** dans l'entreprise coopérative;
- ▶ La **solidarité** avec le milieu;
- ▶ **L'intercoopération.**

Objectifs

- ▶ Faire connaître le **cadre d'engagement** de la caisse dans son milieu;
- ▶ S'assurer que ses membres et la communauté ont **les informations nécessaires** à leur compréhension;
- ▶ Répondre aux besoins des membres et du milieu en appuyant des **projets de développement structurant**;
- ▶ Promouvoir la **distinction coopérative** et la participation démocratique des membres;
- ▶ Favoriser **l'accès des membres** par l'établissement de critères clairement définis.



Type d'investissement et code de déontologie

La caisse dispose de **leviers financiers** pour **enrichir** la vie des personnes et des communautés. Elle peut compter sur des leviers financiers, mais également sur ses **employés** et son **conseil d'administration** pour favoriser la proximité avec les membres et la communauté.

- ▶ Fonds d'aide au développement du milieu
- ▶ Dons
- ▶ Commandites

Toute personne appelée pour et au nom de la caisse à poser un geste dans le cadre de la politique est liée par le **Code de déontologie de Desjardins**, notamment en ce qui a trait à la **confidentialité** et à la **gestion des conflits d'intérêts**.

Fonds d'aide au développement du milieu

Le **Fonds d'aide au développement du milieu** (FADM) permet aux membres de la caisse de contribuer au **développement durable** des communautés. Cela se fait en complémentarité d'autres **leviers financiers** disponibles dans le milieu provenant notamment des organisations de développement local, territorial ou sectoriel. Les investissements du FADM ont un effet levier déterminant pour de nombreux projets. Il vise à soutenir des **projets structurants** qui répondent à des **besoins communs**, c'est-à-dire:

- ▶ qui rassemblent différents acteurs autour d'un **objectif commun**, qui représentent des impacts positifs à long terme au sein de la communauté du ministère de la Défense nationale;
- ▶ qui ont une **valeur ajoutée significative** pour les personnes et leurs milieux de vie, et un impact positif.

Commandites

Une **commandite** est une somme d'argent investie pour réaliser un partenariat d'affaires, une activité, un événement ou un projet en échange d'un **bénéfice** institutionnel ou commercial.

La commandite vise à obtenir une **visibilité** et une **réciprocité d'affaires**, afin de rejoindre une clientèle ciblée.

Comme il s'agit d'une **opportunité d'affaires**, chaque contribution s'accompagne d'un :

- ▶ **Plan de mise en valeur** définissant les objectifs initiaux
- ▶ **Budget**
- ▶ Mode d'évaluation des **bénéfices escomptés**

Priorités d'investissement

Les priorités d'investissement du FADM, des dons et des commandites sont basées sur des **consultations** effectuées auprès de divers groupes représentant les intérêts de nos **membres** en **2023**.

Priorités d'investissement

- ▶ Communautaire
- ▶ Jeunesse
- ▶ Patrimoine
- ▶ Santé

Détails

- ▶ Accompagner les projets ou organismes pour assurer le service de la communauté de la Défense nationale.
- ▶ Éduquer la jeunesse afin de développer des bases de connaissances visant l'autonomie financière.
- ▶ Promouvoir le patrimoine militaire et l'engagement de la communauté de la Défense nationale.
- ▶ Accompagner les initiatives facilitant ou encourageant l'amélioration de la santé physique ou mentale.

Critères d'admissibilité

Fonds d'aide au développement du milieu

Critères d'admissibilité

- ▶ Demandeurs
- ▶ Membres
- ▶ Développement durable et jeunesse
- ▶ Secteur d'activité, portée et visibilité
- ▶ Priorités d'investissement

Détails

- ▶ Être un organisme, une association, une coopérative ou une personne morale dont **la raison d'être est reliée à la Défense nationale**
- ▶ L'organisme demandeur n'est pas obligé d'être **membre de la Caisse Desjardins des militaires**
- ▶ Une attention particulière sera portée aux demandeurs qui auront pris en considération la perspective du **développement durable** et de la **jeunesse** dans leurs initiatives et la gestion de leur organisation.
- ▶ L'initiative doit concerner les militaires et doit rejoindre un **grand nombre** de personnes. Il doit être démontré de quelle façon le projet contribuera au **mieux-être de la collectivité** et apportera une **visibilité** à la Caisse.
- ▶ La demande doit s'inscrire dans les **priorités d'investissement** de la Caisse.

Critères d'admissibilité

Commandites

Critères d'admissibilité

- ▶ Demandeurs
- ▶ Membres
- ▶ Développement durable et jeunesse
- ▶ Secteur d'activité, portée et visibilité
- ▶ Priorités d'investissement

Détails

- ▶ Être un organisme, une association, une coopérative ou une personne morale dont **la raison d'être est reliée à la Défense nationale**
- ▶ L'organisme demandeur n'est pas obligé d'être **membre de la Caisse Desjardins des militaires**
- ▶ Une attention particulière sera portée aux demandeurs qui auront pris en considération la perspective du **développement durable** et de la **jeunesse** dans leurs initiatives et la gestion de leur organisation.
- ▶ L'initiative doit concerner les militaires et doit rejoindre un **grand nombre** de personnes. Il doit être démontré de quelle façon le projet contribuera au **mieux-être de la collectivité** et apportera une **visibilité** à la Caisse.
- ▶ La demande doit s'inscrire dans les **priorités d'investissement** de la Caisse.

Critères d'admissibilité

Dons

Critères d'admissibilité

- ▶ Demandeurs
- ▶ Membres
- ▶ Développement durable et jeunesse
- ▶ Secteur d'activité, portée et visibilité
- ▶ Priorités d'investissement

Détails

- ▶ Être un organisme, une association, une coopérative ou une personne morale dont la raison d'être est reliée à la communauté de la défense nationale
- ▶ L'organisme demandeur n'est pas obligé d'être **membre de la Caisse Desjardins des militaires**
- ▶ Une attention particulière sera portée aux demandeurs qui auront pris en considération la perspective du **développement durable** et de la **jeunesse** dans leurs initiatives et la gestion de leur organisation.
- ▶ L'initiative doit concerner les militaires et doit rejoindre un **grand nombre** de personnes. Il doit être démontré de quelle façon le projet contribuera au **mieux-être de la collectivité** et apportera une **visibilité** à la Caisse.
- ▶ La demande doit s'inscrire dans les **priorités d'investissement** de la Caisse.

Exclusions

FADM, dons et commandites

Critères d'exclusion

- ▶ Demandeurs
- ▶ Utilisation des contributions
- ▶ Valeurs et déontologie
- ▶ Secteur d'activité
- ▶ Priorités d'investissement

Détails

- ▶ Les demandes provenant d'individus, d'entreprises privées ou d'organismes ne peuvent pas être à caractère **politique** ou **religieux**.
- ▶ Les contributions ne peuvent pas soutenir les **activités régulières** d'un organisme public ou d'un palier de gouvernement. Elles ne doivent pas non plus se **substituer à des programmes gouvernementaux** d'aide financière, mais peuvent constituer la part du milieu ou de mise de fonds que ces programmes requièrent. Elles ne peuvent pas être utilisées pour rembourser une **dette**, pour accumuler des sommes dans une **réserve** ou pour effectuer des **rénovations du patrimoine bâti**. Les **frais d'utilisation de service** (FUS) ne seront pas remboursés.
- ▶ Les organisations soutenues ne doivent pas agir à l'encontre des **valeurs** du Mouvement Desjardins. L'organisation ne doit pas avoir eu des **comportements frauduleux** ou avoir eu des agissements qui pourraient porter atteinte à la réputation de la caisse.
- ▶ L'initiative **ne touche pas** directement les militaires.
- ▶ La demande ne s'inscrit pas dans les **priorités d'investissement** de la Caisse.

Dépôt de projets et délais

FADM, dons et commandites

Pour déposer une demande, veuillez remplir le formulaire situé sur le microsite de la Caisse dans la section **Engagement dans le milieu**.

Toute **demande incomplète** sera retournée au demandeur pour révision. Un accompagnement sera fourni sur demande par la Caisse. Elle devra être déposée à nouveau et sera traitée uniquement lorsque tous les **documents requis** auront été reçus.

Il y a **4 dates de dépôts** et la caisse dispose de **30 jours** pour analyser les dossiers.

Après analyse et recommandation du **comité gouvernance, éthique et mandat coopération**, le **conseil d'administration** entérine les recommandations de ce dernier.

Par la suite, les demandeurs seront **informés** de l'aide accordée par la Caisse.

* Toute demande urgente peut être traitée en exception n'importe quand durant l'année.

4 dates d'analyse de projets*

20 février

20 mai

20 août

20 novembre

Engagement des bénéficiaires

FADM, dons et commandites

Engagements

- ▶ Reddition de comptes
- ▶ Respect
- ▶ Transparence

- ▶ Promouvoir l'engagement

Détails

- ▶ L'organisme bénéficiaire d'une contribution doit respecter les **obligations** contenues dans la politique et dans la demande d'aide formulée, ainsi que celles qui pourraient être demandées par la caisse.
- ▶ La caisse et l'organisme s'engagent dans le plus grand respect des **missions de chacune des parties**.
- ▶ La caisse et l'organisme s'engagent à faire preuve de la plus grande **transparence** dans le cadre de l'aide octroyée. L'organisme s'engage notamment à **faire part de tout changement** qui serait susceptible de modifier le support de la caisse consenti sur la base de la demande initiale. L'organisme ne peut pas bénéficier de fonds provenant d'une autre **entité de Desjardins**, sans en avoir obtenu préalablement l'autorisation de la caisse.
- ▶ Les personnes ou organismes qui reçoivent des montants doivent démontrer qu'elles s'engagent à **utiliser toutes les ressources qui sont mises à leur disposition**. Toute aide est conditionnelle à l'engagement et à l'investissement des personnes ou organismes qui s'adressent à la caisse.

Engagement des bénéficiaires - suite

FADM, dons et commandites

Engagements

- ▶ Visibilité

Détails

- ▶ Les commandites et les contributions octroyées à partir du Fonds d'aide au développement du milieu doivent inclure un **plan de visibilité** détaillé permettant de promouvoir l'engagement de la caisse dans son milieu.

La caisse peut également demander que des **administrateurs** ou des **employés** soient présents lors de l'événement ou annonce du projet.

Les partenaires bénéficiant d'une implication financière de la caisse sur plusieurs années doivent être en mesure de présenter un **compte rendu annuel**, afin de s'assurer que la caisse continue de bénéficier d'un niveau de visibilité adéquat et que tous les termes de l'entente sont respectés.

L'organisme doit aussi s'assurer de pouvoir fournir des **photos libres de droits** représentant l'événement, le projet ou les participants, afin d'en rendre compte dans le rapport annuel de la caisse et toutes autres plateformes.